

Conseil Municipal du jeudi 12 février 2026 à 20h00

En ce jeudi 12 février 2026 à 20h00, le conseil municipal de CHANDOLAS se réunit dans la salle du conseil de la commune.

Présents : AMIEL Alexandra, AYGLON Sylvie, BALMES Eric, BLOT Olivier, BONNAURE Véronique, DAYRE Michel, DUCROS Loïc, MAGNIN Julien, THIBON Jean-François, THIBON Valentin.

Absents excusés : BOYER Maxence, DALZON Mathias, DELEUZE Stéphanie, FORGET André, GARREL Eric.

Pouvoirs : BOYER Maxence donne pouvoir à AMIEL Alexandra, DALZON Mathias donne pouvoir à DUCROS Loïc, FORGET André donne pouvoir à BALMES Eric.

Nomination du secrétaire de séance : DUCROS Loïc

Approbation du compte-rendu du précédent conseil

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

1. Actualité des syndicats

SICTOBA : information sur le renouvellement du contrat de location d'un terrain aménagé pour le service déchetteries sur la commune de Joyeuse.

Territoire d'énergie 07 (ancien SDE) : changement de mode de scrutin à venir.

2. Finance (Ouverture de crédits d'investissement)

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits nécessaire pour engager certaines dépenses en ce début d'année.

Délibération n° 260212-01 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

3. Convention de mise à disposition gratuite du barnum région

La convention, pour le prêt à titre gratuit aux associations du barnum fourni par la région, est présentée au Conseil Municipal.

Délibération n° 260212-02 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

4. Mise à jour du contrat de location matériel communal (tables, bancs, barnums)

Il est proposé au Conseil Municipal une mise à jour du contrat de location de matériel communal pour ajouter les barnums dont dispose la commune. Cela ne concerne pas le barnum de la région qui est réservé aux associations et dont l'usage est gratuit.

Délibération n° 260212-03 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

5. Avenant à la convention avec la MAM (charges locatives)

Un avenant à la convention de mise à disposition des locaux de la MAM est nécessaire. La commune assure aujourd'hui les coûts électricité, eau, télécom, ... et les refacture ensuite à l'association qui bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire. Aucun changement à ce mode de fonctionnement n'est envisagé à ce jour, cet avenant doit simplement préciser ce point dans la convention.

Délibération n° 260212-04 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

6. Déplacement d'un chemin communal

L'opération a pour but la régularisation du déplacement d'une portion d'un chemin communal qui est effectif depuis plus de 50 ans mais qui n'a jamais été corrigé sur le cadastre de la commune.

Il s'agit donc d'un échange de parcelles, pour lequel le nouveau plan de division a été effectué fin 2025.

L'ancien chemin n'est pas référencé sous un numéro de parcelle, mais il passait contre la maison située au 39, chemin du Mouroulet et le long de la parcelle 246.

Le nouveau chemin passe une cinquantaine de mètres plus bas, entre la parcelle 246 et 248 qui doivent donc être modifiées.

Délibération n° 260212-05 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

7. Participation au fonds unique de logement (FUL)

Le FUL constitue un levier essentiel de solidarité et de lutte contre la précarité. La contribution de chacun est donc primordiale pour garantir la continuité des actions engagées.

A cet effet, le Département propose de participer financièrement à l'exercice 2026 du Fonds, au titre de notre compétence d'action sociale, à hauteur de 0.45 € par habitant.

Délibération n° 260212-06 :

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

8. Participation à la consultation CDG (convention de participation pour le risque Prévoyance)

La loi n°2025-1251 du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux publiée au Journal officiel du 23 décembre 2025 apporte des évolutions majeures, la convention de participation devenant l'unique modalité de versement d'une participation employeur à compter du 1er janvier 2029.

Par conséquent, il semblerait que les collectivités qui ne relèveront pas de la convention de participation proposée par le CDG07 au titre du risque prévoyance à compter du 1er janvier 2027, seront contraintes d'établir une convention de participation, avec procédure de mise en concurrence, pour leur propre compte.

Cette consultation est réalisée à titre non onéreux et n'engage en aucun cas notre collectivité à adhérer à la future convention de participation si l'opérateur retenu venait à ne pas correspondre à nos attentes en termes de garanties ou de tarifications.

9. Mutuelle région Auvergne-Rhone-Alpes

Comme déjà évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal, la Région a lancé « Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes », accessible à tous.

Sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge, cette mutuelle a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins et de proposer des garanties avec un rapport qualité-prix compétitif.

Voir les informations :

- <https://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion>
- <https://www.mutuelle-miltis.fr/particulier/sante/mutuelle-region-auvergne-rhone-alpes/>

10. Salle du Verdal – Prochains événements et mises à disposition

- Mise à disposition de la salle du Verdal pour les événements suivants :
 - Chambre d'agriculture formation Certiphyto : 18 février
 - Théâtre avec ART : 18/19 avril
 - Labeaume en Musique : 25/26 avril (restitution publique 26/04)
- Pour rappel, utilisation par les associations de la commune :
 - Chandoneuve : Marche 8 mars
 - Seven Jazz : 14/15 mars et 4/5 avril
 - Concert organisé par l'association « 2^{ème} phase » : 21/22 mars
 - ACCA Brevet de Chasse : 27-29 mars
 - Loto MAM : 12 avril

11. Point des commissions :

- Urbanisme, voirie, réseaux
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
- Affaires sociales
- Affaires scolaires
- Communication
- Associations, culture, jeunesse et sport
- Finances

12. Points divers

- Ecole

Echanges sur le fonctionnement du RPI et la lettre de l'inspecteur d'Académie concernant l'école de Chandolas

Fin de séance 22h10